

DEPARTEMENT  
DE LA LOIRE

## LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

ARRONDISSEMENT  
DE MONTBRISONEXTRAIT DU REGISTRE DES  
DECISIONS

Le Président de Loire Forez agglomération,

**Objet : engagement des aides individuelles dans le cadre du dispositif exceptionnel de soutien aux entreprises du secteur du tourisme particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation du virus COVID-19 et les mesures prises pour limiter sa propagation**

Vu la décision 2020\_DEC\_ORDO\_024 du 26 juin 2020 approuvant la contribution et la signature de la convention de participation au Fonds Région Unie ainsi que la convention d'autorisation et de délégation d'aides aux entreprises avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu la décision 2020\_DEC\_ORDO\_026 du 26 juin 2020 adoptant un dispositif exceptionnel de soutien aux entreprises du secteur du tourisme particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation du virus COVID-19 et les mesures prises pour limiter sa propagation,

Vu le procès-verbal du 11 juillet 2020 actant l'élection de Christophe BAZILE en tant que Président de Loire Forez agglomération,

Vu la délibération n°09 du conseil communautaire en date du 11 juillet 2020 donnant délégations au Président,

Considérant la crise sanitaire actuelle sans précédent subie collectivement,

Considérant plus particulièrement la situation des acteurs du tourisme fragilisées par la récession économique qui s'en suit,

**DECIDE**

**Article 1 :** De verser aux entreprises suivantes une aide forfaitaire de 1 000 € :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20201122-2020DEC0654-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2020

N° Dossier	Raison sociale de l'établissement	Commune	Activité	Aide attribuée
00036713	ELONY	SAIL	Location de terrains et d'autres biens immobiliers	1 000 €
00036838	LA BATISSE AUX LANTERNES	SAINT-BONNET-LE-CHATEAU	Hôtels et hébergement similaire	1 000 €
00037099	SCI DEL MATIN CALME	MONTVERDUN	Location de terrains et d'autres biens immobiliers	1 000 €
00039599	SARL LE MARYTEL	SAVIGNEUX	Hôtels et hébergement similaire	1 000 €
00040812	CHAZOT PASCAL	GUMIERES	Restauration traditionnelle	1 000 €
00047398	AU RENDEZ-VOUS DES CHASSEURS	NOIRETABLE	Hôtels et hébergement similaire	1 000 €
00049279	LA MAISON OCRE	SAINT-JUST SAINT-RAMBERT	Restauration traditionnelle	1 000 €
00054474	L'ESTAMINET	MONTBRISON	Restauration traditionnelle	1 000 €
00062378	SCI DE LAUNAT gîte	SURY-LE-COMTAL	Location de terrains et d'autres biens immobiliers	1 000 €
00057391	GIBERT VALERIE - FERME AUBERGE AUX BLANCS MOUTONS	GUMIERES	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	1 000 €
00060664	LE VIEUX CAFÉ	USSON EN FOREZ	Location de terrains et d'autres biens immobiliers	1 000 €
00064575	IBLA	ST JUST ST RAMBERT	Restauration traditionnelle	1 000 €
00064889	SAS CHEZ MARIE	ST JUST ST RAMBERT	Restauration traditionnelle	1 000 €
<b>Total des aides attribuées</b>				<b>13 000 €</b>

**Article 2 :** Cette décision sera portée à la connaissance de Monsieur le trésorier de Montbrison.

**Article 3 :** La présente décision sera inscrite au registre des décisions et présentée à la prochaine séance du conseil communautaire afin d'en prendre acte et sera affichée ou publiée sur le site Internet de Loire Forez agglomération.

Fait à Montbrison, le 22/11/2020

Le Président,

Christophe BAZILE

*Le Président,*

*- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la publication.*